

POLONAIS

Résolution du huitième Congrès du Parti unifié des travailleurs polonais

POUR LA PRESERVATION DE LA PAIX, LA CESSATION DE LA COURSE  
AUX ARMEMENTS ET LA POURSUITE DE LA POLITIQUE DE DETENTE

Le huitième Congrès du Parti unifié des travailleurs polonais approuve pleinement la poursuite, par le Comité central, le Bureau politique et le camarade Edward Gierek, Premier Secrétaire, de l'orientation générale de la politique étrangère qui, depuis plus de 35 ans, sert les intérêts vitaux du peuple polonais et qui consiste à renforcer l'indépendance, la souveraineté et la sécurité de la Pologne et à consolider encore sa position en Europe et dans le monde en général. En poursuivant sur cette voie, notre parti et notre Etat contribuent au renforcement de l'unité et au développement de la coopération fraternelle entre les Etats socialistes, à leurs initiatives et efforts communs en faveur de la paix et à l'établissement de relations internationales satisfaisantes. Toutes les tâches découlant de l'application des grandes options de la politique étrangère de la République populaire de Pologne conservent leur entière validité.

Au nom de tout le parti, le Congrès confirme ainsi l'évaluation de la situation internationale actuelle, telle qu'elle est présentée dans le rapport principal, ainsi que l'appel du camarade Gierek en faveur d'une action vigoureuse pour la préservation de la paix, la cessation de la course aux armements et la poursuite de la politique de détente. Cet appel est l'expression des aspirations les plus profondes et de la volonté du peuple polonais ainsi que de son engagement en faveur de la paix en tant que valeur suprême, inspirées de l'expérience tragique qu'il a acquise au cours de l'histoire, ses traditions de liberté et de progrès et de son désir de poursuivre le développement du pays.

S'employant au cours du Congrès à planifier le développement économique et social de notre pays, qui a fait un énorme effort pour se relever des ruines de la guerre et dont le peuple garde le vif souvenir des immenses sacrifices consentis et des lourdes pertes subies, et guidés par le sentiment de notre droit et de notre obligation morale, nous demandons qu'une action commune soit entreprise pour permettre à toutes les nations d'Europe de vivre et de travailler en paix.

C'est de Varsovie, ville que le monde considère comme symbole de la victoire des forces de vie sur les forces destructives du crime et de la guerre, que le huitième Congrès du parti unifié des travailleurs polonais, au nom du peuple de la Pologne, dont il exprime la vive préoccupation face à l'évolution de la situation internationale, lance son appel à toutes les nations d'Europe :

Notre continent, qui a connu le cauchemar des guerres les plus dévastatrices de l'histoire du monde, s'est attelé au cours des quatre dernières décennies à la tâche sans précédent de l'édification d'une paix durable.

Les résultats obtenus sur cette voie par les peuples d'Europe n'ont d'homologues dans aucune autre période de leur histoire. Varsovie, Moscou et Paris, Belgrade et Rome, Berlin et Londres, Prague et Oslo, vivent désormais avec un sentiment de confiance dans l'avenir. Leurs citoyens construisent de belles maisons nouvelles, persuadés qu'ils sont que leurs efforts profiteront aux générations futures. La confiance mutuelle augmente entre des nations autrefois rivales. De nombreux problèmes humanitaires ont été résolus de manière satisfaisante. Des liens traditionnels sont rétablis et de nouveaux liens se créent dans les domaines économique, culturel, scientifique et humain.

La détente est une magnifique réalisation commune des peuples et des Etats d'Europe, due au dialogue, à la conclusion d'accords et à l'instauration d'un climat de confiance au cours de la dernière décennie, notamment :

- à la reconnaissance de l'inviolabilité des réalités politiques et territoriales d'après-guerre sur notre continent et à l'engagement de respecter cet engagement;
- à l'ouverture de pourparlers sur la réduction des forces armées et des armements en Europe centrale;
- à l'intensification de tous les contacts bilatéraux, notamment par des réunions de chefs d'Etat;
- au renforcement de la coopération économique et des échanges dans d'autres domaines, dans l'intérêt commun.

Tous ces éléments ont renforcé le sentiment de communauté de destin des peuples européens et de coresponsabilité de la sécurité du continent.

Nous avons le ferme espoir qu'à leur réunion de Madrid, les représentants des Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki réaffirmeront résolument la validité de ces progrès.

Il n'est pas admissible que tout ce qui a été acquis jusqu'ici l'ait été en pure perte. Les peuples et les Etats ne peuvent se permettre de renoncer aux avantages globaux du processus de détente. Toutefois, le peuple polonais, de même

que d'autres peuples, a généralement le sentiment que les dangers qui menacent la paix sont aggravés par la course aux armements; cette course, stimulée par les complexes militaro-industriels, s'accompagne d'une détérioration du climat international et d'une baisse du niveau de confiance réciproque et de coopération déjà atteint.

Ces dangers sont surtout imputables aux décisions prises en décembre dernier par l'OTAN d'entreprendre la fabrication et le déploiement en Europe occidentale de nouveaux types de missiles nucléaires.

Ces décisions reviennent à imposer à l'Europe une autre phase de la course aux armements et à accroître les dangers de conflit nucléaire sur notre continent. Elles risquent de faciliter l'accès de la Bundeswehr ouest-allemande aux missiles nucléaires.

A ce moment particulier, si décisif pour l'évolution ultérieure de la situation internationale, il est plus que jamais nécessaire que toutes les forces réalistes et pacifiques se liguent pour préserver les fruits de la détente, et pour la prolonger et la rendre irréversible.

Nous partageons pleinement l'opinion du principal avocat de la politique de paix, le camarade Léonid Brejnev, Secrétaire général du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, concernant la possibilité de préserver et de poursuivre la politique de détente, en tant que principale ligne de conduite dans les relations internationales.

Nous demandons instamment que l'on abandonne la voie dangereuse de l'escalade des tensions, que l'on observe scrupuleusement les traités et accords en vigueur, que l'on revienne sur les décisions concernant les nouvelles armes, que l'on poursuive les négociations actuelles et que l'on en entame de nouvelles sur la réduction des arsenaux militaires, et enfin que l'on encourage le climat de dialogue et de confiance mutuelle.

La situation internationale confirme l'argument fondamental des Etats parties au Traité de Varsovie concernant la nécessité de consolider la sécurité et de renforcer la détente politique par une détente militaire. Cette dernière étant l'objectif le plus urgent, nous demandons instamment :

- la ratification du deuxième Traité soviéto-américain sur la limitation des armes stratégiques offensives, dont la conclusion a été saluée par tous les peuples, et l'ouverture des négociations SALT III annoncées; le dialogue et l'accord entre l'Union soviétique et les Etats-Unis d'Amérique sont absolument nécessaires pour protéger l'humanité contre un conflit nucléaire généralisé;

- l'annulation de la décision de l'OTAN d'entreprendre la production et le déploiement de nouveaux missiles nucléaires en Europe occidentale;

- l'ouverture des négociations sur la limitation des missiles nucléaires à moyenne portée, proposée par l'URSS et appuyée par tous les Etats membres du Traité de Varsovie;

- la levée des obstacles et la conclusion d'un accord dans le cadre des entretiens de Vienne;

- la réactivation des négociations au Comité du désarmement à Genève.

La convocation aussi rapide que possible d'une conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe revêtirait aujourd'hui une importance particulière. L'accord à cet effet pourrait marquer une évolution dans la situation internationale. Il stimulerait l'avancement des négociations en cours et susciterait des conditions favorables à la solution des problèmes de désarmement en Europe.

Le Congrès se félicite vivement de l'offre formulée par le camarade Edward Gierek d'accueillir cette conférence dans notre capitale héroïque - la cité de la paix - Varsovie.

Nous estimons qu'il est nécessaire de renforcer l'infrastructure matérielle de la détente par un développement soutenu de la coopération commerciale, économique, scientifique et technologique et de la coproduction industrielle. Nous sommes partisans de la poursuite de la normalisation et du développement des relations entre les Etats. Nous demandons instamment le rapprochement des nations européennes par la multiplication des contacts, des échanges culturels, des activités sportives et touristiques, qui résultera certainement des prochains jeux olympiques de Moscou.

Nous sommes persuadés que le présent appel sera reçu, entendu et appuyé sans réserve par les partis communistes et ouvriers, par toutes les forces de progrès et de paix en Europe. Nous espérons qu'il rencontrera la compréhension et une réaction positive de la part des Etats qui participent au processus paneuropéen de détente.

Le Parti unifié des travailleurs polonais s'emploiera sans relâche, à consolider l'unité et la coopération, des mouvements communistes et ouvriers internationaux, fondées sur la communauté des idéaux et à remplir la mission historique assumée par ces mouvements de préserver l'humanité d'une nouvelle guerre mondiale. Nous continuerons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour prendre avec d'autres partis de nouvelles initiatives en vue d'appliquer le programme de lutte pour la paix, la sécurité, la coopération et le progrès social en Europe tel qu'il a été adopté par la Conférence de Berlin.

Solidairement avec toutes les forces du socialisme, du progrès et de la démocratie, avec tous les peuples qui luttent pour la liberté et le droit de décider de leur mode de développement, nous apporterons notre contribution à la consolidation des forces anti-impérialistes et anti-hégémonistes en vue de la réalisation de l'objectif suprême : la défense et le renforcement de la paix dans le monde.

Le droit des individus et des peuples à vivre en paix est un droit inaliénable et suprême !

Varsovie, février 1980.

